

Pour la parité dans les intercommunalités

Les nouvelles intercos arrivent bientôt et l'association Femmes et élues de la Manche veut la parité pour ces grands échelons.



Juliette Hurlot, Huguette Legros et Christiane Hubert veulent la parité dans les nouveaux Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Huguette Legros, présidente de l'association Femmes et élues de la Manche, est inquiète à l'approche du passage de 27 à huit grandes intercommunalités, au 1^{er} janvier 2017, dans la Manche. « **Il y a une régression annoncée de la place des femmes dans les nouveaux EPCI** (Établissement public de coopération intercommunale), **avec toutes les extensions, les fusions et les élections liées** », explique-t-elle.

Des élections à venir

« **Les maires seront *de facto* dans l'exécutif, alors que ce sont des hommes pour 84 % d'entre eux** », ajoute Huguette Legros. En outre, dans un courrier envoyé au préfet *via* le réseau. Elles aussi, dont elle fait partie, l'association Femmes et élus

de la Manche note que « **dans le cas où le nombre de sièges attribués à la commune (au sein de l'EPCI) est inférieur au nombre de conseillers élus en 2014, cas le plus courant** », l'élection pour désigner les futurs membres de l'intercommunalité se fera par « **une élection au scrutin de liste parmi les sortants** ». Sans ce que cette liste ne soit « **composée alternativement d'un candidat de chaque sexe** ».

« **La parité ne sera donc plus obligatoire, contrairement à l'esprit de la loi du 17 mai 2013** », conclut le collectif, qui prévoit aussi d'écrire aux candidats à l'élection présidentielle.

Kevin VERGER.